



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conseillers techniques sportifs

Question au Gouvernement n° 1959

Texte de la question

CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS

M. le président. La parole est à M. Alain Ramadier.

M. Alain Ramadier. Ma question s'adresse à Mme la ministre des sports.

Le monde du sport français est en émoi, inquiet face aux risques que la réforme des conseillers techniques sportifs fait peser sur son avenir.

Madame la ministre, vous avez adressé la semaine dernière à la représentation nationale une réponse lacunaire, qui n'a rassuré ni les parlementaires, ni les acteurs associatifs et encore moins les sportifs !
(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, SOC, GDR et FI.)

M. Maxime Minot. Elle n'a rassuré personne !

M. Alain Ramadier. À seulement un an des Jeux olympiques de Tokyo et cinq ans des Jeux olympiques de Paris, vous voulez bousculer un modèle qui conduit notre pays sur les podiums chaque année. L'ancienneté, ce n'est pas forcément la vétusté, mais c'est toujours l'expérience.

M. Maxime Minot. Il a raison !

M. Pierre Cordier. Eh oui !

M. Alain Ramadier. Comme vous le disiez vous-même à l'Assemblée nationale, madame la ministre, ce modèle fonctionne ! Vous-mêmes, vous en êtes l'illustre exemple.

Demain, dans ma commune d'Aulnay-sous-Bois, j'accueillerai le champion olympique de saut à la perche, Renaud Lavillenie qui, comme tant d'autres athlètes, exprime clairement son opposition à ce projet.

Initié par le général De Gaulle pour faire de la France une nation sportive de premier plan, notre modèle est un véritable exemple de réussite. Grâce aux compétences des conseillers techniques sportifs, notre pays excelle dans une diversité de disciplines jamais atteinte.

M. Erwan Balant. Mais non !

M. Alain Ramadier. Grâce au dévouement de ses CTS, la France est aussi un des pays les mieux structurés.

M. Maxime Minot. Mais oui !

M. Alain Ramadier. Après le régalien, après les services publics dans les territoires, maintenant c'est au tour du sport de payer.

Madame la ministre, pourquoi faire mine d'ignorer plus longtemps l'opposition unanime des présidents des fédérations olympiques et du comité national olympique, qui réclame désormais l'intervention du Président de la République ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports.

Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports. Je vous remercie de me poser cette question qui me permet de clarifier ma position et ma méthode.

M. Laurent Furst. Elle lit sa fiche !

M. Maxime Minot. Et ce n'est que le recto !

Mme Roxana Maracineanu, ministre . Vous le savez, depuis mon arrivée à la tête du ministère des sports, j'ai engagé une réforme ambitieuse de la gouvernance des politiques sportives dans notre pays, pour répondre aux objectifs fixés par le Président de la République.

Oui, vous l'avez dit, je porte un modèle, et je ne veux pas me satisfaire d'un statu quo, qui ne répond pas à nos ambitions, à l'aune des Jeux olympiques et paralympiques qui auront lieu en France en 2024.

Cette ambition, notre ambition, – je suis sûre que vous la partagez aussi, comme Renaud Lavillenie, avec lequel j'ai pu en discuter – est de perfectionner l'organisation du sport français, en mobilisant tous les artisans du sport, pour poursuivre nos efforts en matière de haute performance sportive et de performance sociale.

M. Erwan Balant. Tout à fait !

Mme Roxana Maracineanu, ministre . Car l'accès de tous nos concitoyens à une activité physique et sportive est un enjeu de santé, de cohésion sociale et d'aménagement du territoire.

M. François Ruffin. Vous faites l'inverse !

Mme Roxana Maracineanu, ministre . Il est majeur pour notre pays.

M. Pierre Cordier. Quittez votre fiche !

Mme Roxana Maracineanu, ministre. La question des ressources humaines qui œuvrent au service des fédérations, qu'il s'agisse des agents de l'État, des conseillers techniques, sportifs ou des cadres fédéraux actuellement salariés par les fédérations, est un vrai sujet pour moi.

M. Sébastien Leclerc. Monsieur Dussopt, tournez la page de votre voisine !

Mme Roxana Maracineanu, ministre. Il mérite que l'on prenne le temps de le discuter, dans un cadre plus large, qui tienne compte des changements majeurs que notre écosystème vient de connaître. Je parle notamment là de la création de l'Agence du sport et de la transposition du code mondial antidopage.

Ces discussions devront comprendre toutes ces thématiques, notamment l'éthique, le contrôle des fédérations sur ces sujets ou la transparence des flux financiers qui transiteront dans les fédérations.

La condition pour que cette réforme puisse se faire est d'en discuter tous ensemble. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Avec une réponse pareille, le monde du sport peut être rassuré !

M. Fabien Di Filippo. Catastrophique ! Cette réponse est aussi nulle que votre politique !

Données clés

Auteur : [M. Alain Ramadier](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1959

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [22 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 mai 2019](#)